



**REUNION DU CONSEIL DE SECURITE  
PRESENTATION DU RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL DE L'ONU SUR LA  
SITUATION EN AFRIQUE CENTRALE ET SUR LES ACTIVITES DU BUREAU  
REGIONAL DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE CENTRALE (UNOCA)**

\*\*\*\*\*

**RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE L'UNOCA**

\*\*\*\*\*

**DECLARATION DE  
SON EXCELLENCE MONSIEUR ALCIDE I. DJEDJE  
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT PAR INTERIM  
DE LA CÔTE D'IVOIRE AUPRES DES NATIONS UNIES**

*New York, le 13 juin 2018*

*A vérifier au prononcé*

**Monsieur le Président,**

Ma délégation remercie Monsieur François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), pour sa présentation du Rapport semestriel du Secrétaire général sur la situation socio-politique et sécuritaire en Afrique centrale, ainsi que sur les activités menées dans le cadre du mandat de l'UNOCA.

**Monsieur le Président,**

La Côte d'Ivoire salue les progrès réalisés ces dernières années dans plusieurs pays de l'Afrique centrale. Cependant, elle reste préoccupée par les importants défis politiques et sécuritaires multiformes à relever, tels que les conflits armés, le terrorisme, le braconnage, la criminalité transnationale organisée et la piraterie maritime.

En République Centrafricaine, la recrudescence de la violence en raison, notamment des affrontements entre des communautés ethniques et religieuses et ainsi que les attaques répétées contre la Mission Multidimensionnelle Intégrée de Stabilisation des Nations Unies en Centrafrique (MINUSCA), continue d'être une source d'inquiétude.

L'absence de l'autorité de l'Etat sur une partie importante du territoire national, les activités de mercenariat, le trafic illicite des ressources naturelles et des armes constituent autant de défis qui impactent négativement la sécurité du pays et de la région entière. Cette situation appelle de la part de la Communauté internationale une réponse coordonnée, en vue de faire face à ces défis.

A cet égard, ma délégation soutient l'Initiative Africaine pour la paix et la réconciliation en République Centrafricaine, menée sous l'égide de l'Union Africaine, dont la mise en œuvre effective de la Feuille de route devrait permettre de réaliser des avancées significatives dans le sens d'un règlement durable de la crise que traverse ce pays.

Elle salue également les efforts du Président de la République Centrafricaine, Monsieur Faustin-Archange TOUADERA qui privilégie le dialogue constructif et la concertation afin d'aboutir à la réconciliation nationale inclusive, indispensable pour parvenir à une paix durable.

En République Démocratique du Congo, ma délégation appelle à la mise en œuvre effective de l'Accord de la Saint Sylvestre, en vue de la tenue effective des élections à la date du 23 décembre 2018. La Côte d'Ivoire salue les progrès qui ont été réalisés dans ce sens. Elle encourage, en outre, le Gouvernement congolais à œuvrer davantage pour relever les défis qui subsistent, notamment les questions de sécurité, et à prendre les mesures nécessaires à la décrispation de l'environnement socio-politique, préalables à un déroulement pacifique du processus électoral.

Concernant la situation au Burundi, la Côte d'Ivoire prend acte des résultats du Référendum sur la révision constitutionnelle, tenu le 17 mai 2018. Dans l'optique d'une sortie de crise durable, elle invite les parties prenantes à la reprise du dialogue politique inclusif inter-burundais, sous l'égide de la Communauté d'Afrique de l'Est, dans le cadre de l'Accord d'Arusha.

**Monsieur le Président,**

La situation sécuritaire dans le bassin du Lac Tchad, constitue également une source de préoccupation pour ma délégation en raison de la menace persistante du groupe Boko Haram dont les activités criminelles s'étendent au Cameroun, au Tchad et au Niger. A cet égard, mon pays se félicite de la mise en œuvre prochaine de la stratégie de stabilisation pour la région du Bassin du Lac Tchad, visant à identifier, poursuivre en justice, réadapter et réintégrer des personnes associées à Boko Haram et à l'Etat islamique d'Iraq et du Levant, conformément à la Résolution 2349 (2017) du Conseil de sécurité.

Ma délégation soutient également le renforcement de l'appui à la Force multinationale mixte de lutte contre Boko Haram, en collaboration étroite avec l'Union Africaine et la Commission du Bassin du Lac Tchad, tel que recommandé par le Secrétaire général dans son Rapport.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire se préoccupe des agissements de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA), qui reste une menace pour la sécurité des civils en dépit de la réduction de ses capacités opérationnelles. En effet, ce mouvement se livre régulièrement à des enlèvements, à des pillages, à des exécutions extrajudiciaires et à des agressions sexuelles, particulièrement en République Centrafricaine et en République Démocratique du Congo.

Ma délégation salue la prorogation du mandat de l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de Résistance du Seigneur (ICR-LRA), par l'Union Africaine, jusqu'au 22 août 2018. Elle invite la Communauté internationale à soutenir la composante militaire de l'Initiative de coopération régionale qui reste par ailleurs un mécanisme pertinent de coopération et de coordination de la lutte contre la LRA.

**Monsieur le Président,**

Les difficultés relevées ci-dessus démontrent la nécessité de la mise en place d'une stratégie de coopération régionale afin d'apporter une réponse appropriée aux défis qui minent l'Afrique centrale.

A cet égard, mon pays soutient les efforts déployés par la Communauté Économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) en faveur de la paix et de la sécurité et salue l'adoption récente par le Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX) de

la stratégie de prévention et de lutte contre le terrorisme dans cette région, conformément à la recommandation du Comité consultatif permanent des Nations Unies, chargé des questions de l'Afrique Centrale.

La Côte d'Ivoire encourage également la mise en place de la stratégie de lutte contre le mercenariat et la criminalité transnationale organisée en Afrique centrale, ainsi que l'adoption d'une réglementation communautaire sur le pastoralisme, tel que décidé par le COPAX.

Ma délégation se réjouit de la bonne coopération qui existe entre les Organisations sous-régionales, CEEAC et la CEDEAO, dans le cadre d'un partage d'expériences et d'un soutien mutuel, en vue de faire face au défi de la lutte contre l'instabilité. Elle accorde un intérêt particulier au Sommet conjoint CEEAC-CEDEAO, sur la paix, la sécurité, la radicalisation et l'extrémisme violent, prévu en juillet 2018, dont les conclusions, nous l'espérons, favoriseront des synergies interrégionales pour relever les défis liés à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix, tout en renforçant les capacités des Institutions sous-régionales.

### **Monsieur le Président,**

Le Rapport du Secrétaire général nous instruit utilement sur l'excellent outil de diplomatie préventive que constitue l'UNOCA, dont les activités, ont permis de réaliser, au cours de ces trois dernières années, des progrès considérables en matière de sécurité, de paix et de stabilité en Afrique centrale, notamment la prévention et l'atténuation des crises, la promotion du dialogue et la mise en place de Réformes politiques inclusives, en particulier au Tchad, au Gabon et à Sao Tome-et-Principe.

Face aux enjeux de la consolidation de la paix et de la relance des politiques de développement durable en Afrique Centrale, l'UNOCA joue un rôle capital de soutien aux efforts des Etats et des peuples de la sous-région dans leur quête de paix, de stabilité et de développement à travers, notamment des stratégies de partenariat avec d'autres Institutions, en vue d'une unité d'action et de la mutualisation des moyens de travail.

Dans ce contexte, il convient d'encourager les actions concrètes, telles que le Cadre de coopération signé entre la CEEAC et l'UNOCA, le 14 juin 2016 à New York.

Par ailleurs, ma délégation se félicite de la parfaite collaboration entre l'UNOCA et l'UNOWAS (Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel) visant à harmoniser l'approche des Nations Unies en faveur de la paix et de la sécurité dans leurs sous-régions respectives.

**Monsieur le Président,**

Pour terminer, je voudrais indiquer que la Côte d'Ivoire est favorable au renouvellement du mandat du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale dont la mission de bons offices et de diplomatie préventive demeure pertinente dans la recherche de la paix, de la stabilité et du développement socio-économique des Etats d'Afrique centrale.

**Je vous remercie.**